



# **ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

## **Art. L271-3 du code de la construction et de l'habitation**

**Je soussigné Thierry DHEILLY,**

**Atteste exercer en tant que technicien en diagnostics immobiliers dans le respect des obligations réglementaires de l'article L.271-6 du Code de la construction et de l'habitat et dispose des moyens en matériel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier de Diagnostics techniques.**

**Conformément à l'exigence de l'article R.271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser les travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des états, constats et/ou diagnostics du dossier de Diagnostic Technique.**

**En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification et mon attestation d'assurance.**

**Fait à Pont de Roide,  
Le 01 juillet 2010**